

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Modification de la
composition de
l'AGORA**

N° D_59_2024 (Participation Citoyenne)

L'an deux mil vingt quatre, le 17 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 10 juin deux mil vingt quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, M. BELEK, Mme CAMACHO, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme GAGÉ, M. DOURET, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme MAIROT représentée par Mme CORNEILLAN, Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, M. FELLAH représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, Mme SONI MAZOUZI représentée par M. DERVILLEZ, M. DEYDIER représenté par M. JEGO, Mme ZAIDI représentée par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO

DATE
D'AFFICHAGE

18 juin 2024

~~~~~

L'Agora est une instance qui a été créée le 2 Décembre 2020. L'Agora est une assemblée consultative apportant analyses, conseils et avis au Maire et à l'exécutif pour les accompagner dans la détermination et la mise en œuvre des politiques publiques communales.

La Municipalité associe à ses travaux des personnalités qualifiées, reconnues pour leur expérience ou leur expertise dans des domaines importants pour la vie de la cité.

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

présents

votants

## Constitution

L'Agora est constituée de 35 membres appelés « Agoracteurs » répartis en 5 collèges de 7 membres chacun :

Collège 1 : Société

Collège 2 : Ecologie et Développement durable

Collège 3 : Economie

Collège 4 : Attractivité

Collège 5 : Spiritualités

Les 4 premiers collèges sont constitués de façon paritaire entre des membres de chaque sexe.

VU la délibération D\_168\_2020 du conseil municipal du 2 décembre 2020.

VU la délibération D\_141\_2023 du conseil municipal du 04 décembre 2023.

VU la délibération D\_01\_2024 du conseil municipal du 29 janvier 2024.

.../...

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 10 juin 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE**

➤ De modifier la composition de l'AGORA comme suit :

**Collège 1 : Société**

- Claude TANNÉ
- Nelly CROQUESEL
- Vanessa MALLOUET
- Robert ONOFRIO
- Éric PÉSI
- Caroline NGOM
- Gaetan GERVAIS

**Collège 2 : Ecologie et Développement durable**

- Éric PECOUL
- Marie-Paule DUFLOT
- Mohamad HAJJ CHEHADE
- Roberte HUBERT
- Henri AUCLAIR
- Isabelle DANGE
- Fabrice NEUVILLE

**Collège 3 : Economie**

- Damien ALVES
- Marie BADICKE
- Dominique BRUNEAU
- Elodie DRUESNE
- Ismaël SOCCIO
- Martine BRIARD
- Yacine ABDELHALI

**Collège 4 : Attractivité**

- Alain GAULTIER
- Marie-Caroline TAILLAT
- Didier PAVARD
- Aurélie MALOUBIER
- Jean DERVILLEZ
- Chantal JAMET
- Léo AIELLO

**Collège 5 : Spiritualités**

- un représentant de l'Église catholique
- un représentant de l'Église protestante
- un représentant de la mosquée El Mohcinine

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID : 077-217703057-20240617-D\_59\_2024-DE 024

S<sup>2</sup>LO

- un représentant de la mosquée du centre culturel turc
- un représentant du culte juif
- un représentant du culte hindou
- un représentant des maçons

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

  
James CHERON